

## Appel à contributions de la revue *Travail et Emploi*

Numéro thématique « *Quand la pénibilité du travail s'invite à la maison* »

Coordination : Christelle Avril (Université Paris 13-Nord, IRIS) et Pascal Marichalar (CNRS, IRIS)

Les travaux de sciences sociales sur la **santé au travail** ont connu un développement considérable dans les années récentes. La plupart s'inscrivent dans une perspective classique d'étude du travail *in situ*, centrée sur le lieu, le temps et l'activité de travail, ou s'intéressent aux institutions qui exercent leur tutelle sur la vie au travail (syndicats, comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), inspection du travail, médecine du travail, *etc.*). Lorsque des recherches s'intéressent à la **vie hors-travail**, à la vie familiale, c'est généralement pour saisir comment ces dimensions de l'existence peuvent être affectées par des problèmes de santé au travail et notamment par les pénibilités du travail.

La revue *Travail et Emploi* souhaite consacrer un numéro à l'étude du lien entre ce qui se passe « à la maison » et la pénibilité du travail, **en inversant la perspective habituelle**, c'est-à-dire en étudiant le rôle joué par les proches dans le fait de réussir à « tenir » dans un travail pénible, mais aussi dans le fait de prendre conscience de la difficulté des conditions de travail, voire de se mobiliser sur ce sujet (le fait que cet angle soit privilégié n'exclut pas, cependant, d'aborder la manière dont la pénibilité du travail retentit sur la vie familiale, puisque ces dimensions sont intimement liées). **Le calendrier de cet appel à contributions (cf. *infra*) tient compte du caractère inhabituel du questionnement et encourage à (re)considérer des enquêtes passées ou en cours sous cette nouvelle perspective.**

Les travaux de sociologie ethnographique du monde ouvrier illustrent l'intérêt de prendre en compte le hors-travail pour appréhender ce qui se passe au travail et notamment les vertus de l'entretien à domicile pour rendre visibles les conditions de travail<sup>1</sup>. De même, une perspective matérialiste sur les rapports sociaux de sexe montre que la compréhension du rapport de chacun-e à son travail rémunéré ne peut être déconnectée de l'étude de la répartition du travail domestique non rémunéré<sup>2</sup>.

Au-delà de son sens réglementaire actuel (par exemple dans le dispositif « compte pénibilité »), nous entendons ici pénibilité comme un terme générique englobant l'idée que les travailleurs/ses sont confronté-e-s à des conditions de travail difficiles, usantes, dangereuses pour la santé, et/ou ressenties comme telles. Ceci comprend les horaires atypiques, le travail de nuit ou le week-end, ou encore le fait de devoir emmener du travail chez soi.

Ce qui se passe « à la maison » pourra être appréhendé par des enquêtes directement auprès des travailleurs et de leurs proches, mais également par l'entremise des institutions et des acteurs

---

<sup>1</sup> M. Pialoux (1995), « L'ouvrière et le chef d'équipe ou comment parler du travail ? », *Travail et emploi*, n° 62, pp. 4-39.

<sup>2</sup> Collectif 1984, *Le sexe du travail. Structures familiales et système productif*, Saint-Martin d'Hères, Presses universitaires de Grenoble ; D. Kergoat (2005), « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes », in M. Maruani (dir.), *Femmes, genre et sociétés : l'état des savoirs*, Paris, la Découverte, coll. « L'état des savoirs », pp. 94-101.

« périphériques » au travail et qui ont aussi parfois accès à l'intimité de la vie familiale, ou du moins à des récits, des dossiers entremêlant conditions de travail et vie personnelle (par exemple les juges, les médecins généralistes, *etc.*).

**Une telle perspective sur la santé au travail étant peu commune, cet appel à contributions est aussi un appel pour de jeunes chercheurs ou des chercheurs confirmés, à visiter ou revisiter leurs matériaux empiriques sous cet angle. C'est pourquoi nous dressons ci-dessous toute une série de pistes qui pourraient être explorées :**

#### *Décrire la répartition des pénibilités au sein de la maisonnée*

Les conjoints, les enfants de personnes confrontées à un travail pénible ont-ils généralement eux-mêmes des conditions de travail difficiles ? Comment se distribuent ces pénibilités au sein des ménages et cette distribution est-elle la même dans l'ensemble de l'espace social ? Quels sont les liens entre conditions de travail, atteintes à la santé et situations familiales ? On dispose aujourd'hui de peu de données chiffrées sur la question, même si des dispositifs innovants comme celui de l'enquête *Santé et itinéraire professionnel* riche en données biographiques et longitudinales se multiplient. Qu'on s'appuie sur des enquêtes statistiques ou qualitatives, certaines situations d'emploi comme celles des indépendants, des assistantes maternelles, des cadres travaillant à domicile, où contraintes professionnelles et domestiques sont imbriquées, pourraient constituer un point de départ intéressant à la description des pénibilités du travail à l'échelle du hors-travail.

#### *Quand l'entourage aide (ou non) à tenir au travail*

L'idée d'une capacité de résistance individuelle à la pénibilité est battue en brèche par les travaux en sociologie, psychologie, ergonomie, qui soulignent le rôle des collectifs de travail, de l'entraide entre collègues, pour pouvoir faire face à des conditions de travail difficiles.

De la même manière, il est intéressant d'étudier comment le ménage, les proches apportent des ressources et des contraintes qui aident plus ou moins bien à affronter la pénibilité. Peut-on par exemple parler de « collectif familial » pour faire face aux pénibilités du travail ? Notamment, l'assurance de pouvoir être relayé-e ou de trouver un soutien pour faire face au travail domestique, joue dans la capacité de chacun-e à tenir à son poste de travail<sup>3</sup>. Sur ce plan, femmes et hommes ne sont pas égaux par rapport aux charges qui leur incombent et au degré de soutien sur lequel ils/elles peuvent compter.

#### *La prise de conscience des conditions de travail à travers le regard des proches*

Le fait que certains aspects d'une activité soient isolés et identifiés comme des « conditions de travail » ne va pas de soi ; de même que, *a fortiori*, la réalisation selon laquelle certaines de ces conditions de travail seraient pénibles, difficiles, dangereuses voire intolérables<sup>4</sup>. Cette identification est observable à différentes échelles : lors d'une mobilisation collective, d'un changement durable dans l'organisation du travail ou le recrutement de la main-d'œuvre, ou encore au gré de l'évolution de la réglementation.

Mais dans quelle mesure cette élaboration se passe-t-elle aussi à la maison, dans les discussions avec les autres membres de la famille ? On pourra s'intéresser aux manières de parler (ou non) de son travail à la maison – une pratique éminemment variable selon le milieu social<sup>5</sup> –, de comparer/confronter son propre travail avec celui de ses proches (conjoint-e, ascendants, enfants, *etc.*) et avec l'idée qu'ont ces derniers de ce qui serait souhaitable, supportable, ou au contraire pénible, inacceptable, *etc.*

---

<sup>3</sup> A.-M. Daune-Richard (1983), « Travail professionnel et travail domestique : le travail et ses représentations au sein des lignées féminines », *Travail et emploi*, n° 17, pp. 49-55.

<sup>4</sup> M. Gollac, S. Volkoff (2000), *Les conditions de travail*, Paris, la Découverte, coll. « Repères », 1<sup>e</sup> éd.

<sup>5</sup> M. Bozon, Y. Lemel (1989), « Les petits profits du travail salarié. Moments, produits et plaisirs dérobés », *Revue française de sociologie*, vol. XXX, pp. 101-127.

### *La mobilisation autour de la santé au travail, une histoire de famille*

Au-delà de la prise de conscience de la pénibilité, quel rôle jouent les proches d'un-e travailleur/se dans la demande d'un poste aménagé ou plus « tranquille », la mobilisation pour une amélioration de ses conditions de travail ?

Au-delà des revendications individuelles, les contributions pourront également s'intéresser aux mobilisations collectives autour de la santé au travail (risques psychosociaux, suicides, exposition à des produits et atmosphères cancérigènes, *etc.*), notamment celles qui s'appuient sur l'action en justice (demandes de reconnaissance, d'indemnisation, de sanction) : quel rôle jouent les proches des salarié-e-s dans le développement de ces mobilisations (de la prise de conscience du danger à sa dénonciation), dans leur logistique (démarches administratives et judiciaires, travail argumentatif, travail militant du quotidien), et dans leur maintien sur la longue durée des procédures ?

Les contributions peuvent s'inscrire dans diverses disciplines (sociologie, histoire, économie, psychologie du travail, *etc.*) et s'appuyer sur diverses méthodes (statistiques, entretiens et observations, travail d'archives, *etc.*). Elles doivent obligatoirement s'appuyer sur un matériau empirique original de première main, et ne pas avoir été déjà publiées sous une forme proche ailleurs.

### **Modalités de réponse et calendrier :**

Les contributeurs/trices sont invité.e.s dans un premier temps à proposer une intention d'article de 5000 à 7000 signes environ (trois à quatre pages), présentant clairement la question de recherche étudiée, les matériaux utilisés et les méthodes de recueil de ces matériaux, les outils d'analyse mobilisés et, selon le degré d'avancement de l'exploitation des matériaux, les résultats attendus.

Ces intentions sont à envoyer par courriel, en pièce jointe, à la rédaction de la revue [travail.emploi@dares.travail.gouv.fr](mailto:travail.emploi@dares.travail.gouv.fr) et, en copie, à [christelle.avril@ehess.fr](mailto:christelle.avril@ehess.fr) et [pascal.marichalar@gmail.com](mailto:pascal.marichalar@gmail.com) pour le **10 février 2015** au plus tard.

Les auteur.e.s dont les projets auront été retenus devront ensuite envoyer leur article complet au format Word (ou équivalent) pour le **10 septembre 2015**.

Pour plus de détails sur les attendus de présentation, vous pouvez consulter l'article « [Normes graphiques](#) » sur le site de la revue.

Les articles feront l'objet d'une évaluation par des référés, selon la procédure en vigueur au sein du comité de rédaction de la revue (voir la rubrique « [Procédure d'évaluation](#) »).